



Datum / Date: 19/10/2016  
Uur / Heure: 17:00  
Vraag / Question: n° 14575

**Question orale de la Députée Katrin JADIN  
à Monsieur Didier REYNDERS, Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires  
étrangères et européennes, concernant les tensions entre l'UNESCO et Israël.  
- déposée le 18 octobre 2016 -**

Monsieur le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères,

L'Etat d'Israël a annoncé vendredi dernier la suspension de sa collaboration avec l'UNESCO.

Le Gouvernement n'a pas apprécié la résolution dans laquelle Israël est présenté comme puissance occupante et la considère comme un soutien immédiat au terrorisme islamiste. On sait que les relations entre l'Etat d'Israël et l'UNESCO sont tendues suite à l'admission en 2011 de la Palestine au sein de cette dernière.

Alors que la région est déjà en proie à des conflits et une instabilité une telle résolution que je n'apprécierai pas quant au fond n'aidera évidemment pas à améliorer les relations avec ladite agence.

C'est pourquoi je souhaiterais savoir, Monsieur le Ministre, quelle sera la conséquence immédiate de ce nouvel incident ?

Je vous remercie, Monsieur le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

**Katrin JADIN**

**Question n°14575 de Mme Katrin JADIN sur « les tensions entre l'UNESCO et Israël »**

La résolution à laquelle vous faites allusion, dénommée « Palestine occupée », a été adoptée par le Conseil exécutif de l'UNESCO le 13 octobre. Comme vous le savez, la Belgique ne fait actuellement pas partie du Conseil exécutif de l'UNESCO, et nous n'avons par conséquent pas été amenés à nous prononcer sur cette résolution. Vous comprendrez donc que je ne m'étendrai pas outre mesure sur un texte auquel nous n'avons pris aucune part. Puisque ce sont les passages sur Jérusalem qui ont provoqué la controverse que vous évoquez, ce que je peux néanmoins vous dire, c'est que, si, au regard du droit international, Jérusalem-Est est effectivement un territoire occupé par Israël depuis 1967, cela ne signifie évidemment pas que nous sous-estimions le lien entre cette ville et les trois grandes religions monothéistes. En ce qui concerne plus particulièrement la controverse suscitée par certaines dénominations dans la résolution de l'UNESCO, je puis vous confirmer que la Belgique reste, quant à elle, attachée à l'expression utilisée par l'Union européenne, à savoir « al-Haram al-Sharif/ Temple Mount » ou, dans sa version française, « l'Esplanade des mosquées/le Mont du temple », que l'on retrouve dans de nombreuses conclusions PPMO du Conseil Affaires étrangères de l'UE.

La conséquence immédiate des événements que vous évoquez a été la décision du gouvernement d'Israël de rappeler son Ambassadeur à l'UNESCO. Mais ce que cette affaire illustre plus profondément, au-delà de ses effets à court terme, c'est l'absence de dialogue et l'aggravation de la méfiance entre les parties, alimentée par une détérioration prononcée de la situation sur le terrain. C'est à ces causes profondes qu'il faut s'attaquer, afin de renouer le dialogue et de se diriger progressivement vers une solution politique qui satisfasse les revendications légitimes des deux parties.

**Question :**

Monsieur le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères, L'Etat d'Israël a annoncé vendredi dernier la suspension de sa collaboration avec l'UNESCO.

Le Gouvernement n'a pas apprécié la résolution dans laquelle Israël est présenté comme puissance occupante et la considère comme un soutien immédiat au terrorisme islamiste. On sait que les relations entre l'Etat d'Israël et l'UNESCO sont tendues suite à l'admission en 2011 de la Palestine au sein de cette dernière. Alors que la région est déjà en proie à des conflits et une instabilité une telle résolution que je n'apprécierai pas quant au fond n'aidera évidemment pas à améliorer les relations avec ladite agence.

C'est pourquoi je souhaiterais savoir, Monsieur le Ministre, quelle sera la conséquence immédiate de ce nouvel incident ?

Je vous remercie, Monsieur le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.